

§ II- LETTRES, N°91

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°16

LETTRE, N°16

+ Ci-joint 7^f en timbres -
pour vous

12 Juillet 1866.

Je vous écris encore aujourd'hui, mon enfant.

Il n'est pas possible que nous soyons longtemps sans gîte.

Encore une lettre de Besançon. On me propose plusieurs projets:

1^{re} - 4 corps de logis, * dont un en maison d'habitation, l'autre en dépendances faciles à transformer en maison.

5 hectares 30 de terre, clos de murs dont 15 ares en vigne.

Pièce d'eau avec promenade a coté.

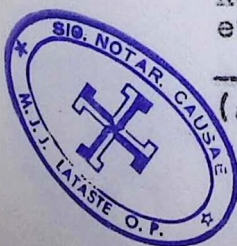
Terrasse de 220 à 230 mètres de long sur 4 de large avec charmille.

avenue de même longueur.

Le tout sur une hauteur, à égale distance de 2 gares, à 3 Kilom. de Besançon.

Remettre immédiatement la lettre ci-incluse à M^{lle} Math.
et répondre tout de suite à Bordeaux (a)

(a) Note en marge



Henri-Dominique
1867

A livrer tout de suite avec toutes les facilités possibles de paiement. - On ne veut pas louer

Le tout 40,000^f francs, a 45,000 au plus.

2^e à 4 Kil. de la Gare de Franois, la 1^{re} en allant de Besançon à Dijon:

Maison chateau - 15,000^f environ. On n'a pas encore de détails précis plus précis.

3^e Ailleurs, tout près de Besançon encore: Une immense maison toute neuve ayant 2 étages et 14 fenêtres sur chacune des ~~chaq~~ quatre faces, et à chaque étage.- avec 80 ares de jardin, mais le à toucher la route impériale et sans mur de clôture.

Quand vous voudrez aller à Besançon on vous trouvera un gîte dans quelqu'un des couvents de la ville; ce bon prêtre est reçu dans tous; il n'aura me dit-il que l'embarras du choix - mais il ne s'agit que de quelques jours: le temps d'examiner les lieux.

Il me presse d'aller là bas et j'y suis résolu, mais pour faire d'une pierre plusieurs coups j'attends les réponses de Lons-le Saulnier et d'Orgelet; et alors j'irai à Gray, de Gray à Besançon, de Besançon à Lons-le Saulnier et enfin à Orgelet, et je pense qu'après cette tournée nous pourrons nous décider en connaissance de cause.

Je me sens fortement incliné vers le 1^{er} projet dont je vous parle en commencement, et si les facilités de paiement sont suffisantes nous ferions peut-être bien de nous arrêter là. Si ~~me~~ de Besançon l'accepte, ce que j'espère bien. 40,000^f c'est lourd, mais avec le temps cela peut se payer, et là, quant à l'habitation et à aux jardins, aux ombrages, à l'eau etc nous aurions tout ce qu'on peut désirer pour l'avenir de l'Oeuvre - Pas de chapelle, il est vrai mais une provisoire nous suffira, une ~~en~~ grande chambre ou deux réunies.

Je regretterai pour nos Soeurs et pour vous la forme couvent et les lieux réguliers, mais peut être que pour l'oeuvre il vaut mieux que cela ne ressemble pas trop à un couvent; ~~que~~ il vaut mieux peut-être quelque chose de plus gai, ayant plus l'air maison de famille etc C'est ce qui m'avait plu aux Riceys.

Voyez et donnez-moi votre avis, car d'un jour à l'autre je vais partir pour cette tournée, peut-être



*Esquisses
not*

même ne vous verrai-je qu'en revenant; pendant ce temps vous auriez le temps de vous rendre à Gray.- Alors nous pourrions tout combiner et vous vous rendrez immédiatement sur le lieu choisi pour l'aller voir vous-même.

Je viens de recevoir une lettre de M. de Laval, me disant de ne plus rien espérer très probablement de l'Impératrice, avant d'exister pleinement et de pouvoir faire autoriser l'Oeuvre.

M. Paradis m'envoie 10^f avec une bonne lettre et me promet autre chose, mais assez vaguement.

Un de nos Père de Marseille, en mission, m'envoie 20^f de la part d'une personne qui a lu par hasard la brochure

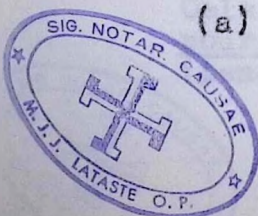
Une vieille comtesse des environs vient de me faire visite pour me demander des détails sur l'oeuvre. Elle est très riche et très charitable. Elle m'a donné un 10^f pour payer la brochure, dit-elle, elle m'en a demandé d'autres et des listes de souscription. Elle m'a invité à (a) l'aller voir. Je le ferai bien, un peu plus tard.

J'ai pensé ces jours-ci à une espèce de lit que j'ai vu à Marseille et qui fera bien notre affaire, je crois:

Il est en fer, très simple avec une forte toile tendue et supportant un petit matelas. Ce lit se ploie en 4 et ne tient pas plus de place qu'une table. La portion qui est vers la tête se relève à la hauteur que l'on veut et forme ainsi un petit plan incliné qui dispense d'avoir des coussins ou traversins. C'est une sorte de lit de camp tenant un peu du hamac. On dit que c'est très sain. Il me semble que ce serait bon pour nous. Je vais écrire à nos Pères de Marseille pour qu'ils me fixent sur les prix. Adieu Je vous bénis,

fr. M. Jean Joseph

(a) Lettres illisibles sous "à".



Epuefauy